

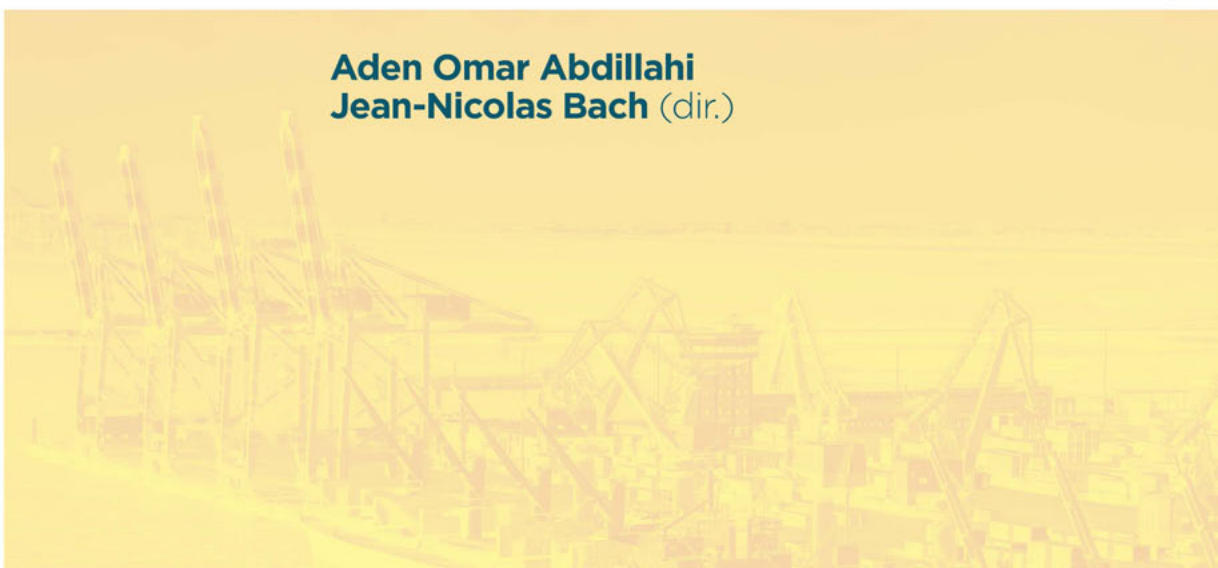


DJIBOUTI AU XXI^e SIÈCLE

Enjeux politiques
et économiques contemporains
dans un environnement troublé

KARTHALA

Aden Omar Abdillahi
Jean-Nicolas Bach (dir.)



Réduire Djibouti à une invention coloniale n'est pas la piste empruntée et explorée dans cet ouvrage. Les contributions de ce livre rappellent plutôt à quel point cet État et cette nation relèvent de dynamiques endogènes, pour juguler les hostilités coloniales, régionales et environnementales. Le territoire et le peuplement de Djibouti sont en effet antérieurs à la période coloniale, bien que cette dernière ait profondément affecté sa trajectoire. Depuis la présence coloniale, jusqu'aux nouvelles dynamiques impériales contemporaines durant la Guerre froide, la guerre contre le terrorisme et jusqu'aux « nouvelles routes chinoises de la soie » (*road and belt initiative*), cet ouvrage revient sur les logiques d'appropriation, d'extraversion, d'opportunité et de survie de Djibouti.

Les évolutions globales de Djibouti jusqu'au début de ce XXI^e siècle permettent de dégager trois grandes tendances : Djibouti à la croisée des empires depuis la période coloniale jusqu'à nos jours ; au cœur de l'insécurité internationale ; enfin, Djibouti face aux défis politiques et économiques contemporains.

Cet ouvrage, fruit d'une collaboration entre chercheurs djiboutiens et français, se donne pour objectif de revenir sur les dynamiques tant internes qu'externes connues par Djibouti depuis les années 2000. Cet ouvrage comble un vide dans la littérature sur Djibouti et offre un aperçu de l'évolution du pays durant les deux dernières décennies. Il a pour vocation de comprendre les étapes franchies et les progrès accomplis par le pays, analyser les insuffisances et les défis auxquels il fait face.

*L'ouvrage est codirigé par **Aden Omar Abdillahi** (Centre d'étude et de recherche de Djibouti-CERD) et **Jean-Nicolas Bach** (directeur du Centre français des études éthiopiennes, Addis-Abeba).*

Ont également participé à cet ouvrage : Obsieh Ali Djama, Jean-Pierre Cabestan, Clément Cayla-Girardeau, Patrick Ferras, Florian Fontrier, Alain Gascon, Simon Imbert-Vier, Alexandre Lauret, Sonia Le Gouriellec, Thierry Pairault, Mohamed Omar Youssouf, Abdoukader Houssein Mohamed.

DJIBOUTI AU XXI^e SIÈCLE

Sous la direction de
Aden Omar Abdillahi et Jean-Nicolas Bach

Djibouti au XXI^e siècle

**Enjeux politiques et économiques contemporains
dans un environnement troublé**

**Édition Karthala
22-24, boulevard Arago
75013 Paris**

Introduction

Aden Omar ABDILLAHI & Jean-Nicolas BACH

Il fut un temps où presque personne en dehors de quelques milieux avisés ne pouvait localiser Djibouti sur une mappemonde¹. Situé au cœur de la Corne de l'Afrique bien connue pour ses tourments conflictuels et ses crises multiples, le jeune et petit pays (23 000 km² pour une population inférieure au million d'âmes) dépourvu de ressources naturelles avait peu de chance de figurer en première page des journaux. La faiblesse des productions scientifiques consacrées à la situation contemporaine du pays illustre ce faible intérêt jusque dans le champ académique².

Pour certains, Djibouti serait une pure création de la France coloniale qui, dans une période de compétition à l'égard du Royaume-Uni (alors présent à Aden et au Somaliland) et de l'Italie (occupant pour sa part la Somalie et l'Érythrée), aurait inventé ce territoire à part entière en s'appuyant sur des communautés locales éparses, nomades et bi-ethniques (les Afars et les Somalis) ne présentant pas *a priori* d'organisation sociopolitique commune. Certes, l'existence de Djibouti, et le maintien de son intégrité bien après son indépendance doit beaucoup à la France tant sur le plan économique que sécuritaire. Mais réduire Djibouti à une invention coloniale serait une bien mauvaise piste qui ne sera pas empruntée ni explorée dans cet ouvrage. Plutôt, les contributions rappellent à quel point cet État et cette nation relèvent de dynamiques endogènes, de la volonté et de la détermination de ses enfants à juguler les hostilités coloniales, régionales et environnementales. Le territoire et le peuplement de Djibouti sont en effet antérieurs à la période coloniale, même si cette dernière en affecte bien entendu profondément la trajectoire. Depuis la présence coloniale française, qui s'est accommodée des réalités locales pour mieux servir ses intérêts dans la région, jusqu'aux nouvelles dynamiques impériales contemporaines durant la

1. Le pays a fêté ses 45 ans d'indépendance en 2022.

2. On notera, parmi les ouvrages récents, le livre dirigé par Amina Saïd Chiré, *Djibouti contemporain*, Karthala, 2012; celui de Simon Imbert-Vier, *Tracer des frontières à Djibouti : des territoires et des hommes aux XIX^e et XX^e siècles*, Karthala, 2011; celui de Sonia Le Gouriellec, *Djibouti : la diplomatie de géant d'un petit État*, Presses Universitaires du Septentrion, 2020; et les travaux plus anciens de Colette Dubois. On pourra également se référer au site fondé par Clément Cayla-Giraudeau et Alexandre Lauret, [<http://babelmandeb.org>]. Laurent Jolly, *Tirailleurs de la Côte des Somalis. Des mercenaires au service de la France ?*, Les Indes savantes, 2019.

guerre froide et jusqu'aux « nouvelles routes chinoises de la soie » (*belt and road initiative*), cet ouvrage revient sur les logiques d'appropriation, d'extraversion, d'opportunité et de survie de ce « petit État » – pour reprendre ici le terme usité par Sonia Le Gouriellec dans cet ouvrage.

Dès la période coloniale, le territoire revêt une importance stratégique considérable à l'échelle du globe, comme le rappellent les contributions de Simon Imbert-Vier, d'Alain Gascon, et de Florian Fontrier. Cette « richesse » ne provient pas du sous-sol ou de riches surfaces – contrairement à l'écrasante majorité des pays africains – mais de son emplacement géographique unique. Dès le ^{xix}^e siècle, le territoire s'est vu attribuer un rôle de pivot dans la région, offrant un accès aisé à l'influent empire éthiopien voisin, à la péninsule arabique, et au contrôle de la porte sud de la mer Rouge, surtout après l'ouverture du canal de Suez en 1869. Certes diminué au lendemain de la Guerre froide, les contributions de Patrick Ferras et de Jean-Pierre Cabestan montrent que l'intérêt stratégique du pays n'a cessé de croître ces deux dernières décennies comme en attestent les installations militaires de plusieurs puissances européennes, des États-Unis ou encore de la Chine qui y a inauguré en août 2017 sa première base militaire en Afrique. Ainsi, la République de Djibouti n'a jamais aussi bien porté les surnoms que la presse internationale lui accole depuis quelques années : *hub* stratégique, *hub* militaire, et *hub* sécuritaire. Et les ambitions du pays n'ont jamais été aussi proches de se concrétiser, à savoir : devenir une plate-forme logistique et commerciale, le Dubaï ou le Singapour de l'Afrique de l'Est. Pour le gouvernement de Djibouti, il s'agit de mettre les fruits de la position géographique privilégiée du pays au service du développement socioéconomique de la population djiboutienne, et de profiter des bénéfices politiques que procurerait un tel succès.

Ces évolutions globales de Djibouti jusqu'au début du ^{xxi}^e siècle permettent de dégager, au fil des chapitres, trois grandes tendances : Djibouti comme une terre d'accueil, un territoire de transit et un pays en transition. Une terre d'accueil pour les armées étrangères : la France décide, après l'indépendance de Djibouti en 1977, de maintenir une forte présence militaire, la plus grande en Afrique, pour perpétuer son influence stratégique dans la région et sur le continent. Après les attentats du 11 septembre 2001, les États-Unis d'Amérique ont jugé utile d'installer leur première base militaire en Afrique à Djibouti dans leurs efforts de lutte contre le terrorisme. Cette présence militaire sera complétée en 2009 par une force multinationale conduite par les Américains pour lutter contre la piraterie maritime. Durant la même année, le Japon, pour sa première projection militaire extérieure depuis la Seconde Guerre mondiale, a créé à Djibouti une base militaire pour prendre part à la lutte contre la piraterie. À la fin de l'année 2008, l'Union européenne lance sa première opération navale depuis Djibouti pour contribuer aux efforts de la communauté internationale d'éradiquer les actes des pirates somaliens dans le golfe d'Aden et dans l'océan Indien. Enfin, la Chine dispose à son tour depuis 2017 d'une base militaire à Djibouti dans le but de satisfaire ses objectifs straté-

giques. Outre les retombées financières directes non négligeables, la présence sur son territoire de forces militaires étrangères comporte plusieurs avantages pour Djibouti. En premier lieu, Djibouti en tire un gain diplomatique en gagnant ainsi en visibilité sur le plan international et en tissant davantage de liens de coopération utiles à son développement socio-économique. Deuxièmement, cette présence constituerait pour Djibouti un gage de sécurité en allégeant le poids budgétaire et les efforts consentis à sa propre sécurité extérieure dans un environnement régional agité et volatile. Troisièmement, du fait de cette visibilité et ce climat sécurisant, attirent à Djibouti des investissements étrangers qu'ils soient arabes ou chinois pour les besoins de son économie. Toutefois, cette présence pose au moins deux défis majeurs avec lesquels Djibouti devrait apprendre à composer : celui de la gestion des rivalités entre grandes puissances militaires présentes sur son territoire et celui de l'après.

Djibouti n'est ni outillé ni préparé à gérer les tensions croissantes, comme par exemple entre les États-Unis et la Chine surtout depuis l'inauguration de la base militaire de cette dernière en 2017. L'affaire des drones d'espionnage américains (selon les Chinois) ou du laser chinois aveuglant ses pilotes (selon les Américains) en mai 2018, a montré les limites des capacités des autorités djiboutiennes à arbitrer les accusations réciproques des deux géants. Djibouti n'est pas non plus préparé à l'après présence militaire étrangère sur son sol et ses conséquences économiques et surtout sécuritaires. La France par exemple, a considérablement réduit ses moyens et effectifs militaires stationnés à Djibouti et semble manquer de capacités pour pérenniser sa présence. L'accord de coopération militaire entre Djibouti et la France, malgré son renouvellement en 2011, a montré ses limites dans la guerre de juin 2008 qui a brièvement opposé Djibouti à l'Érythrée. Alors que les revendications territoriales érythréennes restent pendantes, le conflit avait révélé que malgré sa détermination, l'armée djiboutienne n'avait pas les capacités de tenir tête durablement aux forces érythréennes plus nombreuses et mieux aguerries. Les retraits brusques de l'armée américaine de Somalie et d'Afghanistan, puis d'Irak indiquent probablement un changement d'objectif stratégique qui serait moins sécuritaire et plus économique. Le nomadisme de l'armée américaine n'autorise guère Djibouti au laisser-aller stratégique. Quant aux Chinois, les seuls à coupler intérêts stratégiques et économiques à Djibouti, nul ne pourrait aisément effectuer des prévisions sur la durée de leur présence militaire à Djibouti. Par conséquent, beaucoup d'incertitudes pèsent sur l'avenir de ces présences militaires étrangères sur le territoire de cet État.

Djibouti est également une terre d'accueil pour les populations fuyant les conflits et les régimes autoritaires (en Somalie, en Éthiopie, en Érythrée ou au Yémen comme discuté dans le chapitre d'Alexandre Lauret). Beaucoup gardent l'espoir de prendre la route du retour une fois le calme revenu dans leur pays d'origine. D'autres s'orientent vers une tierce destination. Enfin, ils sont des milliers à s'établir durablement à Djibouti soit dans des camps de réfugiés, soit en s'intégrant dans la

population locale. L'image d'une oasis de stabilité et de paix que projette Djibouti aux yeux de ces populations et sa tradition d'ouverture humanitaire ont attiré en 2015 sur ses côtes des milliers de Yéménites que la crise en cours a propulsés hors de leurs foyers. Dans l'autre sens, ils sont des milliers en provenance d'Éthiopie à traverser le territoire avec l'ambition d'atteindre les côtes yéménites, porte d'entrée vers la péninsule arabique.

Territoire de transit, Djibouti l'est également pour les marchandises. Bien avant le conflit entre l'Érythrée et l'Éthiopie (1998-2000) qui n'a fait qu'accentuer cette tendance, l'Éthiopie faisait transiter ses marchandises importées et exportées par le territoire djiboutien. Une aubaine qui a permis à Djibouti de développer ses infrastructures portuaires afin de faire face à une demande éthiopienne en constante progression. Après les investissements arabes des années 2000, Djibouti a réussi à donner un nouveau souffle à ce secteur et à renforcer ses capacités durant la dernière décennie grâce à un partenariat avec des sociétés chinoises. Les besoins de son principal client continuent de structurer la stratégie de Djibouti de consolidation de son rôle de *hub* logistique à travers le développement d'un vaste réseau d'infrastructures couvrant, outre des ports spécialisés, des zones franches, le transport terrestre, aérien et ferroviaire. Faisant écho à la stratégie éthiopienne de multiplication de débouchés maritimes pour ses flux de marchandises, Djibouti entend diversifier ses services et clients.

Enfin, Djibouti est un État en transition politique mais aussi sociale, économique et diplomatique. Sur le plan institutionnel, plusieurs réformes de la législation nationale ont rendu possible l'ouverture de l'espace politique aux différentes sensibilités, le renforcement du cadre de la compétition politique et une plus grande sollicitation électorale des citoyens – une ouverture ayant beaucoup à voir avec la Constitution de 1992, comme l'analyse Obsieh Ali Djama dans son chapitre. Djibouti est passé en effet d'un système de parti unique à un multipartisme limité à quatre partis politiques avec sa première Constitution de 1992, pour aboutir à un multipartisme intégral en 2002. Entre 2013 et 2016, le pays semblait sortir d'une décennie d'atonie politique due en partie aux boycotts électoraux des partis de l'opposition et s'orienter vers un rééquilibrage des rapports de forces entre la majorité au pouvoir et l'opposition. On pensait assister à la fin du monopole politique de l'Union pour la Majorité Présidentielle (UMP), la coalition des partis au pouvoir dominée par l'ancien parti unique, le Rassemblement Populaire pour le Progrès (RPP). Les partis de l'opposition, réunis au sein de l'Union pour le Salut National (USN), avaient fait leur entrée au Parlement un combat rude pour la première fois en 2013 et semblaient déterminés à livrer un combat ardu pour la conquête du pouvoir.

Cette période d'ouverture à la concurrence politique s'est accompagnée de l'émergence de nouveaux acteurs politiques. Par exemple, l'engagement des oulémas, d'habitude lointains spectateurs de la vie politique, a contribué au bouleversement des rapports politiques et des perceptions

sociales du politique. Grâce à ces nouveaux acteurs politiques, l'USN a réussi à se construire une plus grande crédibilité politique et à élargir sa base en surfant sur les mécontentements sociaux et économiques de la population. Les réseaux sociaux et une meilleure prise de conscience politique ont ouvert la voie à de nouveaux modes de participation et d'expression politique des citoyens. Malgré des législatives très disputées, le bloc de l'opposition s'est disloqué lors de l'élection présidentielle de 2016 ouvrant ainsi la voie à une réélection aisée du candidat de l'UMP en 2016 et en 2021. Enfin, la transition touche non seulement le cadre institutionnel de la compétition politique mais aussi les acteurs. Si l'opposition demeure minée par la guerre des chefs, du côté de la majorité au pouvoir la lutte pour la succession d'Ismail Omar Guelleh est enclenchée.

Sur le plan social également, des transformations profondes sont à l'œuvre. Elles concernent la place de la femme dans la société, les liens entre l'individu et le groupe, la relation du citoyen à l'État, les rapports entre les générations ou encore la place de la religion dans la société. L'identité culturelle des Djiboutiens s'enracine dans les traditions nomades de ses composantes ethniques (Afar, Arabe et Somali essentiellement), s'alimente de la religion musulmane (plus de 98 % de la population) et de la culture arabo-musulmane en général. Elle s'abreuve aussi des rapports à l'« Occident », depuis la période coloniale, jusqu'aux influences modernes et immédiates. La société oscille entre attrait vers un sens de la « modernité » et un attachement aux valeurs « traditionnelles ». Le désir d'émancipation des jeunes générations se heurte souvent au conservatisme des aînés. La mue semble problématique et le consensus improbable sur le choix du dosage entre « modernité » et « tradition », deux notions elles-mêmes complexes à définir, voire à distinguer. Au quotidien, l'individu doit concilier sa citoyenneté avec sa fidélité à son groupe ethnique et clanique. Quant à l'autorité de l'État, elle demeure en compétition permanente avec celle des chefs de clans et des oulémas dont les formes de pouvoir et d'influence évoluent.

Dans les années 1990, l'économie djiboutienne, ruinée par la guerre civile (1991-1994), expérimentait les douloureuses politiques d'ajustement structurel administrées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale. Au ^{xxi}^e siècle, le pays est passé à une économie partiellement autonomisée grâce au développement de ses infrastructures portuaires en partenariat avec des investisseurs arabes et chinois. Profitant d'une conjoncture géopolitique mondiale et régionale agitée, Djibouti est parvenu à diversifier ses sources de revenus. Avec la « Vision 2035 » et les investissements de ces dernières années, le pays connaît une nouvelle transition économique en passant des modèles subis à un modèle plus endogène. La transition économique est en effet adossée à des choix politiques souverains allant parfois à l'encontre des orientations préconisées par les instances financières internationales. Cette transition s'est accompagnée de la marginalisation des partenaires économiques traditionnels et, ici aussi, de l'entrée en jeu de nouveaux acteurs. Mais les

questions du surendettement du pays, du chômage élevé des jeunes et des inégalités grandissantes inquiètent et ternissent l'image des succès économiques présentés dans les médias.

Sur le plan diplomatique, Djibouti a rompu avec une politique étrangère téléguidée depuis Paris caractérisée par l'expectative, la prudence et le souci d'observer une stricte neutralité – on lira ici les contributions de Patrick Ferras et de Clément Cayla-Girardeau sur les liens historiques entre l'ancienne colonie et l'ancienne métropole. Djibouti dispose désormais d'une diplomatie moins dépendante, plus dense, engagée, plus ouverte sur le monde et au service de la promotion économique du pays. Les contributions de Sonia Le Gouriellec et de Jean-Pierre Cabestan montrent à quel point les logiques diplomatiques et ces ambitions économiques sont enchevêtrées. Dans la région, cette diplomatie cherche à consolider l'axe djibouto-éthiopien en matière d'intégration économique régionale, se méfie du régime érythréen et entend contribuer à la pacification de la Somalie (comme le rappelle Mohamed Omar Youssouf dans son chapitre) – un pays dans lequel Djibouti est militairement engagé dans le cadre de la mission de l'Union africaine (AMISOM). Ailleurs, la priorité est donnée au renforcement de ses liens économiques avec les pays arabes, la Chine, la France et la Turquie. Enfin, dans la compétition géopolitique entre les États-Unis et la Chine, Djibouti peut désormais se permettre d'avoir le choix de ne pas pencher vers l'une ou l'autre de ces puissances mondiales, toutes les deux incontournables pour son avenir.

Ce livre se donne pour objectif de revenir sur les dynamiques tant internes qu'externes qu'a connues Djibouti depuis l'aube du siècle en cours. Nous partons du constat de la faiblesse de la littérature académique sur Djibouti et l'ambition d'offrir à un large public un aperçu de l'évolution du pays durant les deux dernières décennies. Le Djibouti d'aujourd'hui n'est plus tout à fait celui des années 2000. Il a connu des mutations profondes et rapides, que nous nommons plus haut « transitions », sur les plans politique et économique. Comprendre les étapes franchies et les progrès accomplis par le pays, analyser les insuffisances et les défis auxquels il fait face sont les motivations qui sous-tendent cet ouvrage, fruit d'une collaboration académique entre chercheurs djiboutiens et français.

La première partie de l'ouvrage rassemble des contributions permettant de situer historiquement la formation de l'État djiboutien. Une formation certes à la croisée des empires coloniaux et postcoloniaux, mais ne devant pas laisser croire, comme le rappelle chacune des contributions à sa façon, en la passivité des acteurs locaux. Simon Imbert-Vier revient ainsi sur « la fabrique » de Djibouti en tant que territoire et sur la naissance de l'identité djiboutienne en lien avec les dynamiques régionales et géopolitiques mondiales. Il offre ainsi une profondeur historique aux débats contemporains sur l'autochtonie et la définition de l'identité djiboutienne, « produit de constructions sociales et politiques ». Le chapitre de Florian Fonrier insiste sur le rôle joué activement par des hommes du territoire, bien avant la colonisation, dans cette fabrique. Il estime que ceux-ci ont

toujours eu voix au chapitre face aux convoitises coloniales (égyptienne, ottomane, éthiopienne, européenne) à travers ce qu'il appelle « une somme d'habiletés diplomatiques ». Alain Gascon complète ces analyses et explique comment Djibouti a d'abord, contre toute attente, survécu aux gonflements et dégonflements de ces empires puis aux guerres mondiales pour s'affirmer non seulement comme État souverain, mais comme un havre de paix dans la guerre froide, jusqu'à devenir une caserne internationale au *xxi*^e siècle. Néanmoins, la conclusion d'Alain Gascon invite à réfléchir de façon plus globale au-delà de cette vision militarisée à laquelle ne saurait se réduire la stratégie djiboutienne dans un monde qui, presque tout entier, a « besoin de Djibouti ». Le chapitre de Clément Cayla-Giraudau revient plus spécifiquement sur l'évolution des relations entre Djibouti et la France durant les deux dernières décennies. En analysant les processus successifs de renégociation des accords entre les deux États, il montre comment, dans un contexte de mise en concurrence des puissances étrangères présentes sur son territoire, Djibouti a fait évoluer les « termes de l'échange sécuritaire » en sa faveur face à la France. Enfin, après avoir présenté les implications concrètes sur le terrain des tels accords renouvelés, Patrick Ferras interroge dans sa contribution la pertinence du maintien de la présence française qui, sous son format actuel, ne serait plus en adéquation avec les attentes des deux pays et les réalités du terrain. Il préconise, non seulement à Djibouti mais plus largement pour la politique africaine de la France, de mettre l'accent davantage sur la coopération économique plutôt que militaire, en favorisant une approche multilatérale et européenne plutôt que bilatérale.

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée aux enjeux diplomatiques et sécuritaires dont Djibouti a aussi su tirer partie grâce à une habile diplomatie. Adoptant précisément la perspective depuis la stratégie diplomatique de Djibouti, Sonia Le Gouriellec analyse dans son chapitre la disproportion entre la petite taille de Djibouti et sa notoriété internationale. Elle décrit comment le pays s'est extrait d'une situation de vulnérabilité et de dépendance par une stratégie d'extraversion et a réussi à surmonter ses « handicaps structurels ». Dans sa contribution, Jean-Pierre Cabestan revient sur le développement des relations multidimensionnelles entre Djibouti et la Chine durant la dernière décennie. Il analyse les attentes de chacun des partenaires à travers une présentation détaillée des différents projets financés par la Chine à Djibouti et l'installation d'une base militaire chinoise à Djibouti. Il rappelle ainsi que le partenariat entre les deux pays est d'abord économique et ensuite militaire, la Chine ayant davantage prêté et construit des infrastructures qu'investi. Une relation qui pourrait s'avérer risquée à terme pour Djibouti en raison du poids grandissant de son endettement vis-à-vis de ce partenaire. À l'échelle régionale, Mohamed Omar Youssouf examine dans son chapitre les effets du conflit armé entre l'Éthiopie et l'Érythrée de 1998-2000 sur les pays de la Corne de l'Afrique et sur Djibouti en particulier. Il montre dans quelle mesure cette guerre a restructuré les relations diplomatiques et économiques entre les pays de la

région et comment, en l'absence d'une solution acceptée par les deux États, elle a constitué un foyer important de propagation de tensions entre les pays de la Corne de l'Afrique, expliquant largement l'émergence du conflit frontalier autour du Ras Doumeira. Enfin, Alexandre Lauret, dans son chapitre sur les réfugiés yéménites installés à Obock, au Nord de Djibouti, interroge les relations entre les côtes africaine et arabe. Il offre une analyse passionnante à l'échelle locale d'un camp de réfugiés et son articulation à l'espace urbain, ainsi que les mécanismes d'intégration économique de ces réfugiés.

La troisième partie de l'ouvrage réunit une dernière série de textes autour des enjeux politiques et économiques contemporains. Aden Omar Abdillahi nous offre ici une analyse socio-historique inédite du champ politique djiboutien, depuis sa genèse, à partir de la carrière d'une personnalité ayant traversé les régimes, depuis la France coloniale jusqu'aux élections présidentielles de 2016. La trajectoire d'« OEK », louvoyant entre lutte armée et engagement politique, permet non seulement de saisir les modalités de survie politique à Djibouti, mais aussi la dimension régionale d'un tel engagement. Il interroge ainsi les modes d'investissement de la profession politique, les liens entre lutte armée et politique, et les rapports entre pouvoir étatique et acteurs politiques. Le chapitre d'Obsieh Ali Djama propose un bilan de la Constitution djiboutienne de 1992, la première du pays et toujours en vigueur. Il souligne ses apports institutionnels notables telle que l'ouverture politique et démocratique du pays, mais soulève également les faiblesses dans l'encadrement juridique des révisions qui la rendent vulnérable à l'instrumentalisation politique. Il rappelle ainsi à quel point la démocratisation et la Constitution, ou plus précisément le contrôle démocratique des révisions constitutionnelles, vont de pair. La contribution de Thierry Pairault offre une mise en perspective des ambitions chinoises via l'établissement des Zones Économiques Spéciales chinoises en Afrique. Il montre, en comparant ces expériences à Djibouti, en Éthiopie et au Maroc, que ces ZES chinoises servent une « stratégie de développement » des entreprises chinoises à l'international, plus que le développement économique des pays d'accueil.

Par convention, nous exprimons ici en fin d'introduction nos remerciements à l'égard des personnes et ami.e.s ayant rendu possible cette collection. Ce projet est né d'une rencontre entre nous, Aden Omar Abdillahi et Jean-Nicolas Bach, dans l'enceinte de Sciences Po Bordeaux-Les Afriques dans le Monde. Cette institution joua un rôle académique, logistique et financier décisif dans la naissance de ce manuscrit et nous tenons ici à la remercier. Après des mois de travail à l'élaboration de ce manuscrit, un moment fort de sa concrétisation fut sans aucun doute la conférence ambitieuse organisée par Aden Omar Abdillahi et le CERD à Djibouti même, en octobre 2018, en collaboration avec le CEDEJ de Khartoum que Jean-Nicolas Bach coordonnait alors. Nous tenons à exprimer ici nos profonds et sincères remerciements au CERD et à l'ensemble des participants (qu'ils aient été contributeurs ou membres du public) pour les

échanges extrêmement stimulants ayant eu lieu lors de cet événement inédit, dont certaines contributions apparaissent dans le manuscrit que nous avons le plaisir de vous livrer aujourd'hui. Parmi ces participants, nous tenons à exprimer tout particulièrement nos remerciements à notre brillante collègue Amina Saïd Chiré sans qui cet ouvrage n'aurait probablement pas vu le jour. Merci également aux collègues ayant contribué à l'évaluation de certains chapitres et à l'amélioration du manuscrit, notamment David Ambrosetti, Jean-Philippe Berrou, Matthieu Fau-Nougaret, Jone Martinez-Palacios, Lukian Prijac et Mouna Frumence. Merci également à Aboubaker Mohamed Halloyta (Abou), photographe à la présidence de Djibouti et Directeur photo du journal *La Nation*, pour avoir bien voulu partager sa photo apparaissant en couverture de cet ouvrage. Enfin, nous remercions chaleureusement Xavier Audrain pour sa confiance et sa patience, et toute l'équipe de Karthala pour leur travail toujours exceptionnel.

PREMIÈRE PARTIE

**DJIBOUTI DE LA COLONISATION
À LA CROISÉE DES EMPIRES**

1

Territoire et identités, Djibouti au cœur de la globalisation

Simon IMBERT-VIER

Ce texte concerne deux questions qui parcourent la société djiboutienne contemporaine et qui constituent des points d'ancrage forts de la construction de la « djiboutienneté » : l'ancienneté du territoire djiboutien et la relation de ses habitants à l'autochtonie. Il les situe dans une assez longue durée afin de permettre à tous les habitants du pays de s'approprier leur histoire, une histoire qui prenne en compte la complexité des situations individuelles et collectives et leurs évolutions.

Avant l'installation coloniale à la fin du ^{xix}^e siècle, l'espace djiboutien n'est pas pensé en tant que tel. Ce n'est pas encore un « territoire » que se sont approprié les sociétés qui l'investissent. Il est inséré dans un ensemble réparti des deux côtés de la mer Rouge, la Corne de l'Afrique au sens large, dont les habitants pratiquent de multiples circulations. Il est ainsi impliqué dans les différentes phases de globalisation. Le territoire qui constitue aujourd'hui la République de Djibouti n'est complètement défini dans ses frontières actuelles qu'en 1954, à la fin d'une longue négociation éthio-française qui mélangeait plusieurs enjeux. Cependant, il existe dans ses fonctions et usages contemporains depuis la fin du ^{xix}^e siècle, à partir de la création du port de Djibouti en 1888 et de son prolongement commercial jusqu'à Addis Abeba par le chemin de fer dont la construction commence en 1897, puis se précise par la conquête des espaces occidentaux et septentrionaux de la colonie dans l'entre-deux guerres.

Les habitants du territoire sont issus de multiples circulations, régionales mais aussi plus lointaines. Elles se déroulent en particulier dans des processus liés à la séquence de globalisation commencée à la fin du ^{xix}^e siècle, marquée par la création des seconds empires coloniaux européens, alors que se constitue aussi l'actuelle Éthiopie, puis par les constructions nationales consécutives aux décolonisations. Pour éclairer cette histoire et ces constructions, nous présentons dans un premier temps les éléments disponibles en l'état des recherches concernant le peuplement

ancien de territoires djiboutiens, qui montrent leur insertion régionale. Nous analysons ensuite comment les espaces autour du golfe de Tadjoura¹ se sont construits pour constituer l'actuelle entité djiboutienne. Enfin, nous décrivons les circulations des personnes aux ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles qui ont formé la population du pays.

Un peuplement ancien intégré dans un vaste espace

Les recherches archéologiques menées en République de Djibouti montrent l'existence d'un habitat ancien, dans des contextes écologiques variables². Au début du II^e millénaire avant notre ère, alors que les lacs terminaux de l'Awash étaient beaucoup plus étendus (leur niveau était 150 mètres au-dessus de celui d'aujourd'hui), des habitants de l'Ouest de la région pratiquaient la chasse, une pêche intensive sans doute saisonnière accompagnée peut-être de la production de farine de poisson, ainsi que l'élevage de bovidés³. Les spécialistes y notent la présence de traits que l'on retrouve au Soudan mille ans plus tôt (pratique de la poterie conjugée à de l'élevage sans agriculture). Sans que l'on puisse en tirer de conclusion quant à d'éventuels mouvements de populations, ces circulations de pratiques sont sans doute déjà liées à celles d'individus. Benoît Poisblaud date des gravures représentant des scènes de chasse, trouvées au Nord-Ouest du territoire, du IV^e millénaire avant JC, et d'autres liées à l'élevage de bovins du II^e millénaire⁴, confirmant sur ce point les résultats des fouilles.

Les occupations postérieures sont actuellement moins connues et documentées. Une étude linguistique, un peu ancienne, évoque des circu-

1. L'espace de colonisation française autour du golfe de Tadjoura est nommé « Côte française des Somalis » (CFS) de 1896 à 1967, puis « Territoire français des Afars et des Issas » (TFAI), et enfin « République de Djibouti » depuis son accession à l'indépendance en 1977.

2. Voir les travaux menés dans le cadre du programme « Premières sociétés de production dans la Corne de l'Afrique » sous la direction de Roger Jousseume puis Xavier Gutherz. Des recherches montrent aussi un habitat plus ancien : S. Harmand *et al.*, « Nouveaux sites paléolithiques anciens en République de Djibouti : bilan préliminaire de prospections récentes dans le Bassin du Gobaad, Afar central », *ScienceDirect*, 2009, doi : 10.1016/j.crpv.2009.01.004.

3. Xavier Gutherz, Roger Jousseume, Sylvie Amblard, Mohamed Guedda, « Le site d'Asa Koma (République de Djibouti) et les premiers producteurs dans la Corne de l'Afrique », *Journal des africanistes*, t. 66, f. 1-2, 1996, p. 255-298 [www.persee.fr]; Jessie Cauliez, Xavier Gutherz, Jean-Michel Pené, « Première caractérisation des faciès céramiques néolithiques de la région du Gobaad en République de Djibouti. Les sites d'Hara-Idé 2 et d'Asa-Koma (As-Eyla, district de Dikhil) », *L'anthropologie*, n° 112, 2008, p. 691-715 [france.elsevier.com/direct/ANTHRO/].

4. Benoit Poisblaud, « Les hommes d'Abourma (République de Djibouti) », *L'Anthropologie*, vol. 113, n° 5, 2009, p. 848-860 [doi : 10.1016/j.anthro.2009.09.006]

lations de langues sans doute liées à des mouvements de personnes⁵. C'est ainsi qu'au début du II^e millénaire de notre ère, des locuteurs d'un parler qui s'est ensuite différencié dans les langues actuelles de la région (somali, afar, oromo), seraient partis du sud de l'Éthiopie actuelle, ou du nord du Kenya, avant que leurs langues évoluent, se diversifient et se diffusent. Il reste impossible aujourd'hui de quantifier ces mouvements de personnes, leurs conditions et leurs impacts concrets sur les habitants qui occupaient ces espaces avant leur arrivée : ont-ils été repoussés, dominés, acculturés ? Des évolutions linguistiques se poursuivent jusqu'à nos jours, souvent sans mouvements de personnes, comme l'extension toujours en cours du somali.

D'autres circulations ont laissé des traces, dont la pénétration de l'islam qui confirme les liens entre les rives du Bab el-Mandeb. Cependant, la datation de sa diffusion large reste discutée⁶. Les localisations des toponymes portuaires mentionnés dans les chroniques antérieures à l'an mil sont également incertaines. Selon Sanjay Subrahmanyam, Aden devient, à la fin du ix^e ou au début du x^e siècle, un port important « où les navires en provenance de l'Inde et de l'Asie du Sud-Est faisaient d'ordinaire leur première escale sur la côte d'Arabie »⁷. Ce port étant situé presque en face du golfe de Tadjoura, il est possible que ce dernier soit déjà utilisé comme un point d'accès à l'intérieur de la Corne. Le port de Zeyla est ainsi mentionné dans des sources arabes dès le x^e siècle, et des fouilles ont montré son insertion dans un commerce intercontinental au moins depuis le xv^e siècle⁸. Les Portugais sont présents à Aden dès le début du xvi^e siècle, à peu près au moment où serait créée la ville de Tadjoura, peut-être par des héritiers d'Ahmed Ibn Ibrahim Al-Ghazi. En effet, il semble que l'actuel territoire djiboutien était intégré dans les espaces contrôlés par le sultanat de Harar au xv^e siècle durant les guerres avec l'Abyssinie, et que l'islam était présent dans la région⁹. Nous n'avons cependant aucune information sur les personnes qui habitent et parcourent alors ces espaces.

Les sources connues ne fournissent que très peu d'éléments sur les décennies suivantes. À la fin du xviii^e siècle, deux groupes, dont les actuels Afars de la vallée de l'Awash sont au moins en partie les héritiers,

5. Herbert S. Lewis, « The Origins of the Galla and Somali », *The Journal of African History*, vol. VII, n° 1, 1966, p. 27-46 [www.jstor.org/stable/179457]

6. Ibn Battuta écrit au xiv^e siècle que les habitants de l'actuelle côte somalie sont « hérétiques » (cité dans Lewis, *The Origins...*, *op. cit.*)

7. Sanjay Subrahmanyam, *L'empire portugais d'Asie 1500-1700. Une histoire économique et politique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1999, 385 p., citation p. 26.

8. François-Xavier Fauvelle, Bertrand Hirsch, Régis Bernard, Frédéric Champagne, « Le port de Zeyla et son arrière-pays au Moyen Âge : investigations archéologiques et retour aux sources écrites », *Espaces musulmans de la Corne de l'Afrique au Moyen Âge*, Paris, De Boccard-CFEE, 2011, p. 28-74.

9. Amélie Chekroun, *Le Futuh al-Habaša : Écriture de l'histoire, guerre et société dans le Bar Sa'ad ad-din (Éthiopie, xvi^e siècle)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Bertrand Hirsch, université Paris I, 2013, 482 p.

sont en conflit sous les noms de « blancs » et « rouges », distinctions mobilisées jusqu'à la fin du ^{xx}e siècle¹⁰. Il faut attendre le ^{xix}e siècle pour disposer d'une documentation qui nous informe plus précisément sur les habitants du territoire. En l'absence de documents locaux, hors des sources orales peu précises et sous réserve d'éventuelles découvertes à venir, ces informations sont principalement fournies par des récits publiés par des voyageurs européens qui traversent ou fréquentent les espaces autour du golfe de Tadjoura, et sont eux-mêmes informés par des sources locales¹¹. En effet, aux alentours de 1840¹², nous disposons de plusieurs récits, plus ou moins détaillés et convergents, qui décrivent les territoires et leurs habitants.

Le premier lieu visité est la ville de Tadjoura, port esclavagiste et terminus de caravanes qui joignent le Shewa à la côte. En 1839, Karl Isenberg y voit une cinquantaine de maisons, Xavier Rochet d'Héricourt trois cents, et Arnauld d'Abbadie deux cent cinquante en 1841¹³. Quoi qu'il en soit, la ville est intégrée dans son environnement régional. Ses habitants entretiennent des relations commerciales et des liens familiaux des deux côtés du Bab el-Mandeb – ils parlent souvent l'arabe en plus de l'afar – et dans les espaces africains côtiers ou de l'intérieur. Les limites spatiales de l'action du « sultan » sont restreintes, mais les habitants entretiennent des liens avec les groupes de la région qui parcourent les espaces de l'intérieur – tant les caravaniers que les pasteurs auxquels ils confient leurs troupeaux contre un partage de leur production – et fournissent les bêtes de somme utilisées pour le transport.

Le long des trajets caravaniers (Tadjoura, sud du lac Assal, Goba'ad, sud du lac Abbé), les territoires apparaissent alors fragmentés entre des autorités politiques labiles qui rentabilisent leur influence par la perception de redevances. Ces dominations locales étant fluides, l'utilisation de guides (*abane*), qui connaissent la situation politique du moment et entretiennent d'importants réseaux de relations personnelles, est indispensable

10. « 'Asahyammára » et « 'Adohyammára ». Didier Morin, *Dictionnaire historique afar (1288-1982)*, Paris, Karthala, 2004, 303 p.; Aramis Houmed Soulé, *Deux vies dans l'histoire de la Corne de l'Afrique : Mahamad Hanfare (1861-1902) et Ali Mirah Hanfare (1944)*, *Sultans Afars*, Addis Abeba, CFEE, Études éthiopiennes n° 2, 2005 (2011), 137 p. [<https://books.openedition.org/cfee/950>].

11. Ce corpus est décrit dans mon ouvrage, Simon Imbert-Vier, *Tracer des frontières à Djibouti. Des territoires et des hommes aux ^{xix}e et ^{xx}e siècles*, Paris, Karthala, 2011, 480p., en particulier p. 55 à 58.

12. Selon Marie-Christine Aubry, « le premier voyageur [européen] à passer par Tadjoura est Jules Nicolas Dufey » en 1838 (p. 22), mais ses éventuelles notes de voyage n'ont pas été publiées. En 1708, de la Merveille et de Champloret ne font que voir la ville depuis la mer sans y accoster; Marie-Christine Aubry, *Djibouti l'ignoré, récits de voyages*, Paris, L'Harmattan, 1988, 248 p. Voir aussi Georges Malecot, *Les voyageurs français et les relations entre la France et l'Abyssinie de 1835 à 1870*, Paris, Société française d'Outre-mer et Paul Geuthner, 1972, 134 p., p. 15-19 (publié également dans la *Revue française d'histoire d'outre-mer*, tome 58, n° 211 et 212, 1971).

13. Arnauld d'Abbadie, *Douze ans de séjour dans la Haute Éthiopie*, Vatican, Bibliothèque apostolique vaticane, 4 tomes, [1868] 1980.

pour assurer un voyage en sécurité. Il existe des hiérarchies territoriales du pouvoir, et un groupe qui contrôle un puits par exemple, est rattaché à un groupe plus important, qui appartient lui-même à un ensemble politique plus large. Deux instances supérieures apparaissent, le « sultan » de l'Awsa et, dominant de façon plus ou moins marquée, le *negus* du Shewa, Sahle Selasse jusqu'à sa mort en 1847¹⁴.

La fabrique du territoire djiboutien

Les dynamiques régionales à l'œuvre au milieu du XIX^e siècle sont modifiées par l'introduction des seconds empires coloniaux européens dans la Corne de l'Afrique, nouvel épisode de la globalisation. Les principales puissances européennes concernées sont la France et le Royaume-Uni ; l'Italie est présente mais sa création récente lui donne moins de moyens lorsque le plus important se joue dans les années 1880.

Le Royaume-Uni assure son contrôle sur l'ensemble de la péninsule indienne dans la première moitié du XIX^e siècle. La liaison avec la métropole se réalise régulièrement par le passage terrestre de l'isthme de Suez. En 1842, la compagnie P&O ouvre une ligne régulière par cet itinéraire. En 1839, à la suite du pillage d'un navire au nord de la Somalie, les Britanniques occupent le port d'Aden, escale indispensable pour les premiers navires à vapeur qui n'ont que quatorze jours d'autonomie. Le 19 août 1840, le *Captain* Robert Moresby signe un traité de paix et de commerce avec le « sultan » de Tadjoura, auquel il « achète » les îles Musha, situées dans le golfe¹⁵. En conséquence, en janvier 1841, Arnauld d'Abbadie rencontre des difficultés pour débarquer à Tadjoura faute de pouvoir présenter une autorisation britannique. Il est même contraint d'en partir à l'annonce de l'arrivée de la mission officielle britannique, dirigée par Cornwallis Harris, qui se rend au Shewa¹⁶. Mais il a eu le temps de constater l'importance des relations commerciales et familiales que les habitants entretiennent dans l'intérieur (Shewa, Wara-Himano et Argobba), mais aussi sur la côte orientale de la mer Rouge, jusqu'au golfe Persique et en Inde pour certains.

14. « À cause de leur commerce avec le Chawa, tous les habitants de Toudjourrah dépendent de lui » (Arnauld d'Abbadie, 1980, p. 600). Dans sa « lettre circulaire » aux puissances européennes en 1891, Menelik revendique sa souveraineté sur l'Awsa.

15. David Hamilton, « Imperialism Ancient and Modern : A study of British attitudes to the claims to Sovereignty to the Northern Somali coastline », *Journal of Ethiopian Studies*, vol. V, n° 2, July 1967, p. 9-35.

16. Cornwallis Harris W., *The Highlands of Æthiopia, described during eighteen months' residence of a British Embassy at the Christian Court of Shoa*, London, Brown, Green and Longman, 1844, 3 vol.

En 1862, à la suite de l'assassinat du commerçant mauricien Henri Lambert¹⁷, lorsque la France achète « les ports, rade et mouillage d'Obock situés près du Cap Ras Bir avec la plaine qui s'étend depuis Ras Aly au sud jusqu'à Ras Doumeirah au nord »¹⁸, les éventuels droits britanniques ne sont pas évoqués et les Britanniques ne font aucune remarque. Cependant cette acquisition reste sans suites jusqu'au début des années 1880, si ce n'est quelques « apparitions irrégulières, rares et éphémères de bâtiments de la division navale de l'océan Indien »¹⁹. Des commerçants français, dont Denis de Rivoyre, sollicitent au début des années 1870 du gouvernement l'autorisation de s'installer à Obock, mais ne l'obtiennent pas. Le ministère de la Marine ne souhaite pas alors se créer la charge d'assurer leur protection sur un territoire qu'il envisage même de céder aux Égyptiens, qui entretiennent une garnison dans la ville de Tadjoura à partir de 1875 après avoir hérité de droits ottomans sur la région²⁰.

Bien que quelques commerçants installent des entrepôts à Obock à partir de 1881 (Pierre Arnoux, tué en 1882, puis Paul Soleillet), et que la Société française des Steamers de l'Ouest suggère l'installation d'un dépôt de charbon, ce n'est qu'en septembre 1883 que le gouvernement français manifeste un intérêt pour le territoire. En effet, après que des expéditions françaises occupent Hanoï au Vietnam en mars 1883, et Tamatave à Madagascar en juin, les Britanniques menacent d'interdire Aden aux navires français. Léonce Lagarde, âgé de vingt-trois ans et fils d'un préfet, est alors chargé d'une « mission spéciale pour la reconnaissance et la délimitation du territoire d'Obock », avec le support d'un bâtiment de la Marine, l'*Infernet* dirigé par le commandant Conneau. Après avoir accompli cette tâche en février-mars 1884, Lagarde est nommé commandant d'Obock en juin et prend son poste en août²¹. Il entreprend activement, de façon autonome et sans instructions en ce sens, des démarches afin d'agrandir le territoire placé sous son autorité et signe des arrangements approximatifs avec des responsables locaux. Dès le 9 août, Lagarde conclut ainsi un accord de « paix constante et amitié perpétuelle » avec « Ahmed Leïtah, sultan de Gobad », qui a les caractéristiques d'un traité de protectorat²². Le 21 septembre, « Hamed ben Mohamed, sultan de Tadjoura [...] donne son pays à la France »²³ en

17. Roger Joint Dagueneat, *Aux origines de l'implantation française en mer Rouge*, Paris, L'Harmattan, 1992, 347p.

18. Texte en ligne à [djibouti.frontafrique.org/?doc4].

19. Henri Brunshwig, « Une colonie inutile : Obock », *Cahiers d'études africaines*, vol. 8/1, n° 29, 1968, p. 32-47, citation p. 34.

20. Hassan Ahmed Ibrahim, « The Egyptian Empire, 1805-1885 », in Martin W. Daly, éd., *Cambridge History of Egypt*, Cambridge University Press, 1998, vol. 2, p. 198-215.

21. Sur la carrière de Léonce Lagarde, voir Lukian Prijak, *Lagarde l'Éthiopien. Le fondateur de Djibouti (1860-1936)*, Paris, L'Harmattan, 2012, 435 p.

22. Voir en ligne [djibouti.frontafrique.org/?doc18]. Article 7 : « Le Sultan s'engage à ne faire aucune convention ni signer aucun traité sans l'assentiment du chef de la colonie d'Obock ». Mais en novembre suivant, le même notable signe une convention avec l'Italie.

23. Voir en ligne [djibouti.frontafrique.org/?doc243].

échange de 180 thalers mensuels partagés entre le « sultan » et le « vizir ». En conséquence, profitant du départ des troupes égyptiennes, Lagarde organise l'occupation de divers points côtiers au nord du golfe, dont la ville de Tadjoura, entre le 18 octobre et le 17 novembre 1884. Le 14 décembre, « Heumed Leïtah [...] donne aussi au gouvernement français de Adailé à Ambado »²⁴, puis le 2 janvier 1885 « Ahmed Loïtah, sultan indépendant de Gobad » déclare « faire pour lui et pour ses successeurs don de son pays au Gouvernement de la République »²⁵. Enfin, les 25 et 26 mars, Lagarde étend son action au sud du golfe lorsque « [l]es territoires appartenant à l'Ougasse Nour-Roblé des Gada-boursis [...] sont placés directement sous la protection de la France »²⁶ et que « [l]es Chefs Issas donnent leur pays à la France »²⁷.

Quelle que soit la signification de ces textes, dont les originaux ne nous sont pas toujours parvenus, et la compréhension que les acteurs africains en avaient²⁸, ils ne résultent pas d'un projet colonial élaboré en métropole. L'occupation d'Obock avait en effet pour seule fin « de procurer à notre marine de guerre un endroit où elle puisse prendre du charbon et se ravitailler sans être à la merci d'une puissance étrangère »²⁹. En conséquence, le gouvernement français, s'il confirme le 10 décembre 1884 le protectorat sur Tadjoura, refuse en janvier 1885 de valider les accords concernant le sud du golfe, et confirme cette position en octobre³⁰. C'est seulement en avril 1887 que, dans le cadre des relations franco-britanniques, une installation méridionale est envisagée. Elle se concrétise avec la création de la ville et du port de Djibouti sur un espace auparavant inhabité car sans eau, après un échange de lettres diplomatiques en Europe les 2 et 9 février 1888³¹. Cet accord, justifié par des enjeux extérieurs à la région, permet la création du territoire djiboutien dont l'activité devient centrée sur la rive sud du golfe, autour du port impérial et de l'accès aux régions de l'Éthiopie centrale.

La conjoncture met cette installation en phase avec les objectifs de l'Éthiopie, que sa victoire à Adwa en mars 1896 met à l'abri d'une conquête italienne sans lui permettre cependant d'effacer l'installation coloniale antérieure en Érythrée et d'obtenir un accès direct à la mer. Ce n'est qu'après avoir constaté le recul italien que, le 27 avril 1896, le

24. Voir en ligne [djibouti.frontafrique.org/?doc25].

25. Voir en ligne [djibouti.frontafrique.org/?doc26].

26. Voir en ligne [djibouti.frontafrique.org/?doc30]. Ce texte entraîne des tensions avec les Britanniques qui convoient le même territoire, et est abandonné de fait après l'accord franco-britannique de février 1888 (voir plus loin).

27. Voir en ligne [djibouti.frontafrique.org/?doc31].

28. Pour une analyse de ces textes, voir Simon Imbert-Vier, 2011, *op. cit.*, p. 65-71.

29. Lettre de Bertrand, consul de France à Suez, à Monseigneur Taurin Cahagne à Harar, 27/5/1884 (ANOM, Affaires politiques 137/7).

30. *Idem*, lettre du ministère de la Marine au commandant à Obock, octobre 1885 : « Nous ne pouvons songer à étendre au-delà d'Ambaddo la limite de notre possession ».

31. Voir en ligne [djibouti.frontafrique.org/?doc41] et [djibouti.frontafrique.org/?doc42].